

Entre deux Lacs

Rivière-Bleue - Volume 50, Numéro 3 - Novembre



Dans ce numéro :

Page 3 Chronique municipale
Communications

Page 4 Service des loisirs
Urbanisme

Page 5 Des nouvelles de votre biblio

Page 7 La vieille Gare
Fabrique

Page 8 Club de randonnées Appalaches

Page 10 FADOQ
Chronique de la Gare

Page 13 Petites annonces

Page 16 Calendrier

Mot du comité du journal

Nous sollicitons votre collaboration pour faire connaître vos nouvelles, activités ou informations concernant votre organisme.

Une participation régulière à une chronique permettra à la population d'être mieux informée sur vos activités et sur ce qui se passe dans son environnement. Si chaque organisme se donne le défi de publier un ou des textes au moins une fois par année, le journal sera davantage le reflet du milieu et favorisera ainsi un sentiment d'appartenance plus grand envers notre collectivité.

Vous avez des suggestions ou commentaires, faites-nous-en part. Bonne lecture

Le comité du journal



JOURNAL ENTRE DEUX LACS

32, RUE DES PINS EST

RIVIÈRE-BLEUE (QUÉBEC) G0L 2B0

PUBLIÉ MENSUELLEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE EN 200 EXEMPLAIRES

PHOTOCOPIÉ À LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BLEUE

DÉPÔT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

COMITÉ INFORMATION

CHRISTIANE ROY, CONSEILLÈRE RESPONSABLE

VANESSA LANDRY, MONTAGE ET IMPRESSION

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : LAURETTE BEAULIEU,
ET CHRISTIANE ROY

MEMBRE DE L'ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

DATE DE TOMBÉE :

Prochaine tombée du journal :

5 décembre 2025

Pour une publication le :

17 décembre 2025



La Municipalité vous informe :

- 1^{er} mardi : Séance du conseil municipal
- 2^e lundi : Séance de la MRC

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
2 DÉCEMBRE 2025 À 19 H 30

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

- Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30
- Vendredi : 8 h à 12 h

Courriel : info@riviere-bleue.ca

Site Web: www.riviere-bleue.ca

Telephone: 418-893-5559

Chronique municipale



Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de novembre 2025.

Résolutions :

- Règlement 2025-481 Politique de location et échelle de tarification
- Appui financier - Chapelle du Pied du Lac
- Offre de service d'Essor Légal, Cabinet d'avocats
- Nomination d'un délégué et d'un substitut au conseil de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata
- Adoption du Budget révisé 2025 de l'Office municipal d'habitation du Témiscouata
- Demande de subvention – La petite bouffe des Frontières

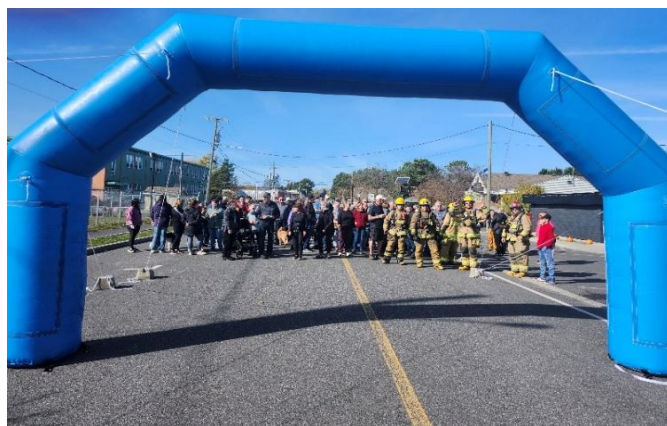
➤ Motion de félicitations – Madame Lyne Patry

Le texte de ces procès-verbaux se trouve sur le site WEB de la Municipalité de Rivière-Bleue à l'adresse suivante : www.riviere-bleue.ca.

Communications

Grande marche Pierre Lavoie

La Municipalité et le Club de randonnée Appalaches tiennent à remercier tous les marcheurs qui sont venus à la Grande marche. Vous étiez 124! C'est un nouveau record! Un énorme merci à Isabelle Soucy qui a réchauffé la foule avant la marche et à Véronique Bossé qui s'est occupée de l'animation! Comme l'activité gagne en popularité, nous vous disons à l'an prochain!



Une mention spéciale pour 5 pompiers qui ont fait la marche avec leur équipement lourd. Certains ont fait 2.5 km, mais 2 d'entre eux ont fait le 5 km. Il faut mentionner également qu'il faisait presque 20°C. Un défi personnel pour eux, mais tout un défi! Bravo!



Marie-Ève Nadeau,
Adjointe de direction

Service des loisirs

La patinoire de l'aréna est à présent ouverte. Pour connaître l'horaire du patinage libre ainsi que du hockey libre consulter la page Facebook ou téléphoner au 418-893-5559 poste 4832.





**VOICI LES PROCHAINS
MATCHS DU FRONTALIER
À DOMICILE:**

28 NOVEMBRE 20H30:
VS ST-CYPRIEN

5 DÉCEMBRE 20H:
VS HAUT-MADAWASKA

COMPLEXE SPORTIF DE RIVIÈRE-BLEUE
36, RUE DES PINS EST

Gino Dubé,
Technicien en loisir

Urbanisme

Vous êtes ou vous voulez devenir propriétaire d'un animal? Vous avez des obligations.

L'adoption d'un animal de compagnie n'est pas l'adoption d'un jouet ou d'un bibelot mais celle d'un être vivant venant avec des obligations légales.



Ce geste est un engagement à long terme puisque l'espérance de vie d'un chien est de 12 ans alors que celle d'un chat est de 15 ans. Vous devez réfléchir à vos besoins, vos habitudes de vie et au temps que vous pouvez lui accorder.

Vous devez être en mesure de subvenir aux besoins de l'animal. Les coûts sont souvent plus importants que l'on peut l'imaginer, la nourriture, la litière, les soins vétérinaires, l'enregistrement et la médaille, l'achat de collier, laisse et harnais ainsi que d'un dispositif de retenu, d'une cage ou encore d'une clôture permettant d'avoir un enclos sécuritaire.

Tout propriétaire ou gardien d'un animal a le devoir d'assumer son bien-être et sa sécurité. Il doit répondre à ses besoins, éviter de lui faire vivre de la détresse et veiller à ce qu'il ne subisse aucun mauvais traitement. Il doit être stimulé, sociabilisé, éduqué et il doit demeurer actif.

Le propriétaire d'un animal doit lui procurer les soins de base appropriés à son espèce. Son gardien doit s'assurer qu'il recevra les soins vétérinaires de base (vaccins et stérilisation), il doit le nourrir et lui fournir de l'eau de façon adéquate, lui assurer une bonne hygiène et finalement s'assurer qu'il soit stimulé, sociabilisé et qu'il fasse de l'exercice afin de le maintenir en bonne santé.



Finalement même si vous considérez votre animal comme votre ami vous demeurez son maître ce qui fait que vous devez être en mesure de le contrôler peu importe les circonstances. Un chien ne doit en aucun temps être dressé pour être dangereux envers autrui.

Nancy Morin,
OMBE, Municipalité de Rivière-Bleue

Des nouvelles de votre biblio

Grande semaine des tout-petits ♥

10 ans d'ascension et encore tant à gravir!

Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.

LA GRANDE
SEMAINE DES
TOUT-PETITS
10^e édition

17 au 23
novembre 2025
grandesemaine.com



Cette année marque la 10^e édition de cet événement important, orchestré par le @Collectifpetiteenfance, qui vise à rappeler la place essentielle des tout-petits dans notre société.

✿ Thème 2025 : « 10 ans d'ascension... et encore tant à gravir ! »

Ensemble, donnons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.

Pourquoi c'est important ?

➡ Les tout-petits d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

➡ Chaque enfant mérite les mêmes chances de développer son plein potentiel.

➡ Investir dans la petite enfance, c'est investir dans l'avenir de toute la société.

Dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits, qui se déroulera du **17 au 23 novembre 2025** et qui met à l'avant-plan nos tout-petits entre 0 et 5 ans, la bibliothèque de Rivière-Bleue souligne l'évènement en organisant une rencontre avec la clientèle concernée.

Cette rencontre aura lieu le **20 novembre à 15H00** à votre bibliothèque.

Conte, connaissance des lieux et des livres et jeux de société seront au rendez-vous.

Bienvenue à nos petits et leurs parents!

Prêt de livres numériques

Connectez-vous à pretnumerique.ca pour emprunter gratuitement des livres numériques et audionumériques.

Nombre d'emprunts maximum : 5

Durée de prêt : 3 semaines.

Il est possible de faire des [suggestions d'achat](#) : Pour ce faire, veuillez transmettre le titre, l'auteur, votre nom et votre numéro d'abonné. Bonne lecture!



Politique pour prêt du local

Afin de coordonner les activités, les associations municipales qui désirent utiliser la salle de la biblio doivent en faire la demande à la responsable (418-893-5686).

Page Facebook du Réseau Biblio du Bas-St-Laurent.

L'utilisation de cette page permet de faire connaître aux usagers les nouveaux livres disponibles, les nouveaux services en ligne offerts ou encore les concours ou événements en cours.

L'École à la Biblio

Depuis octobre dernier, et ce pour chaque mois de l'année scolaire, les jeunes de l'école primaire visitent notre bibliothèque. Grâce à l'équipe, nos jeunes bénéficient des animations diverses et prêts de livres.

En octobre, le thème : Tisser, métier d'autrefois et pour les petits : "Je ne fais pas si peur"

(Histoire de chauve-souris)

En novembre : Broche à foin !!!

Visite du CPE

Chaque mois également, 2 groupes : les 3ans et les 4 ans reçoivent aussi l'animation (conte et bricolage).

Tu joues de la guitare ?

Tu en a assez de jouer de la guitare seul dans ton coin?

Tu as une guitare et tu aimerais partager ta passion avec d'autres?

Ça t'intéresse de partager tes connaissances avec d'autres?

La bibliothèque de Rivière-Bleue rend disponible le local pour permettre aux intéressés peu importe leur niveau, à venir «jammer» ensemble.

Viens t'amuser tout en apprenant des uns des autres et ce, gratuitement!

Les rendez-vous sont les lundi pm. L'horaire peut varier si besoin. Si ça t'intéresse, communique avec Christiane Roy au 418 -893-5686

Horaire de la bibliothèque : les mardis soir de 18h30 à 20h, les mercredis de 13h à 15h. et les dimanches de 15h à 17h.

Venez donc découvrir nos nouveautés et un grand choix de volumes pour grands et petits. Bonne lecture!

Christiane Roy, responsable de la biblio

La vieille Gare

Nous sommes heureux de vous recevoir à notre



LA VIEILLE
GARE
DE RIVIÈRE-BLEUE

Souper de Noël le 29 novembre 2025 à 17h30 au complexe sportif de Rivière-Bleue.

Délices du temps des fêtes et animation musicale au menu

- Souper et soirée dansante : 30 \$
- Enfant 7 à 12 ans : 10 \$
- Soirée dansante seulement : 10 \$ à partir de 20h.

Vous pouvez vous procurer les cartes à ces endroits :

- Au bureau de la municipalité
- Pharmacie Gabrielle Ouellet
- Auprès des membres de la Corporation du Patrimoine de Rivière-Bleue

Vous pouvez aussi

Réserver une table ou pour achat de carte sur :

Info@garederivierebleue.com



Au plaisir de vous recevoir!

*France Isabelle, coordonnatrice,
Corporation du Patrimoine*

Fabrique

Campagne de financement annuel

Nous vous rappelons que vous êtes invités à participer à la campagne de financement annuel de la fabrique. Vous pouvez le faire en



payant votre capitation qui est de 55\$ par adulte (environ un dollar par semaine) ou sous toute autre forme de dons. Ce montant est déductible d'impôt ce qui diminue grandement le coût réel

de votre contribution. Vous pouvez étaler vos versements selon votre capacité financière. Tout comme l'an passé, vous avez la possibilité de faire un don en ligne. Vous pouvez avoir accès à cette adresse :

<https://www.esap.ca/soutenir-ma-paroisse> ou en scannant le code QR. Les explications sont sur le dépliant que nous vous avons fait parvenir. En donnant en ligne vous recevrez le reçu immédiatement.

Vous tenez à conserver les services offerts par votre paroisse, soyez généreux.

La fabrique continue ses tirages mensuels de 2 prix de 50\$.

Vous souhaitez participer à nos tirages de 2026 pour vous ou pour offrir à quelqu'un? Faites parvenir le ou les billets dans l'enveloppe de retour qui vous a été envoyée pour la campagne de financement annuel. Si vous désirez d'autres billets, communiquez avec le bureau de la fabrique au 418-893-5559 poste 4811 ou auprès des membres de l'assemblée de fabrique ou indiquez le nombre additionnel désiré dans la feuille de dons.

Dimanche le 16 novembre avait lieu la journée mondiale des pauvres, voici le résumé du Message du Pape Léon XIV.



Le pape Léon XIV, dans son message intitulé « C'est Toi mon espérance », rappelle que l'aide aux pauvres est une question de justice avant d'être une question de charité. Il souligne que la véritable espérance naît de la foi et

s'exprime dans la charité, et que la plus grande pauvreté est de ne pas connaître Dieu.

Le Pape invite à agir concrètement pour éliminer les causes structurelles de la pauvreté (inégalités, manque d'accès à la santé et à l'éducation) et à placer les pauvres au centre de la vie de l'Église comme acteurs et témoins d'espérance.

Il appelle enfin à secouer l'indifférence, à promouvoir une économie plus juste, et à vivre cette Journée comme un appel à la conversion et à la solidarité active, dans la lumière de l'année jubilaire.

Bon automne à tous.

Denis Landry

Randonnées Appalaches

Gardons nos lieux publics propres et invitants!

Après l'activité de nettoyage des berges qui s'est tenue au Beau Lac le 7 juin dernier, et qui a permis de libérer les lieux de près d'une demi-tonne métrique, des riverains du Beau Lac ont logé une communication auprès du Ministère

des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

Ils ont avisé le Ministère (MRNF) de la présence d'un dépotoir illicite près de l'entrée des sentiers du Beau Lac (Pointe-à-Moitié et 3 Frontières). Une employée de ce Ministère s'est déplacée en octobre dernier pour constater cet état de fait.

Puisqu'il s'agit d'un territoire public, le MRNF a pu intervenir. Une pancarte a été installée par l'employée du Ministère au cours de sa visite.



On peut toutes et tous faire notre part en ce qui touche la protection de l'environnement dont nos deux beaux lacs, le Lac Long et le Beau Lac.

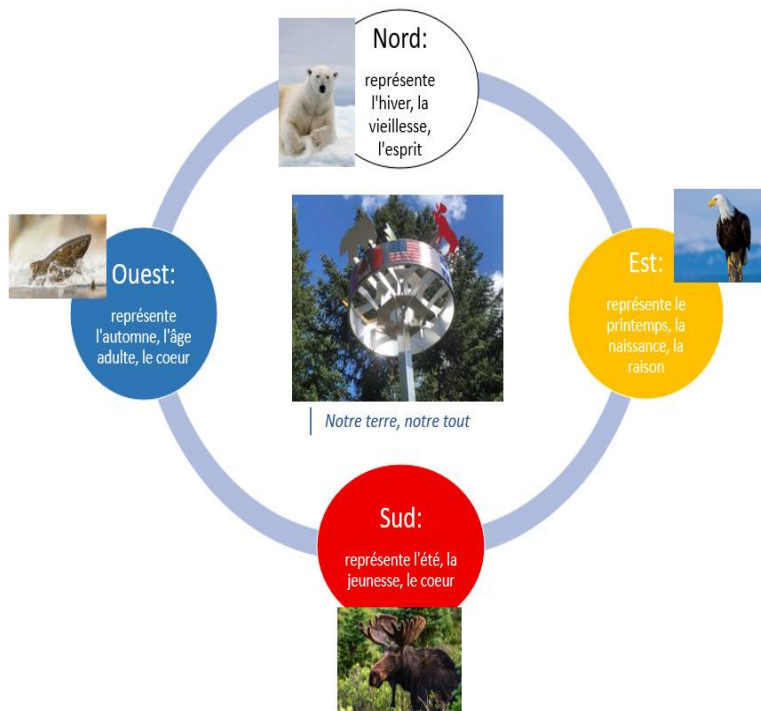
Si vous êtes témoin d'un déversement de déchets, il est important d'aviser les autorités concernées. Le MRNF recommande de prendre, dans pareils cas, une photo de leur numéro de plaque d'immatriculation. Avec cette information, des amendes significatives peuvent leur être exigées par le Ministère.

Ensemble, on peut faire la différence pour ce qui est de la protection de l'environnement : prenons soin de nos lieux publics pour qu'ils demeurent des endroits plaisants à fréquenter!

*Dominique Samson, secrétaire
Club de randonnées Appalaches*

**Le Club de randonnées Appalaches raconte :
La roue de médecine du sentier des Trois
Frontières...ou comment marcher pour mieux
s'entendre!**

Emblème cher au Club, il fut construit en 2014 par Alain Nadeau d'ASN Machinerie Inc. dans le cadre du Congrès mondial Acadien. D'origine autochtone, on peut en trouver à différents endroits et son interprétation est propre à chaque situation. À Rivière-Bleue, on se plaît à penser qu'elle est une communion entre les différentes nations qui s'y croisent : canadienne (Québec, Nouveau-Brunswick), américaine (Maine) et autochtone (Wolastoqiyik Wahsipekuk), le tout surmonté de l'étoile acadienne. La région ayant connu son lot de démêlés au fil de l'histoire entre ces différents protagonistes, la roue nous pousse à la recherche d'un équilibre. Équilibre physique, mental, émotionnel et spirituel pour atteindre une harmonie dans notre écosystème commun. Les 4 pôles symbolisent différentes facettes de notre monde et nous guident dans nos réflexions.



Jennifer Grentz, dans son livre *La roue de médecine – Un nouveau récit pour guérir la planète*, nous enseigne les relations selon les 4 directions de la roue ainsi : « le Nord, qui s'appuie sur le savoir et la sagesse des Anciens; l'Est, où nous délaissions les récits coloniaux pour voir les choses avec un regard neuf; le Sud, où nous mettons en pratique de nouvelles visions du monde pour tracer la voie à suivre; et l'Ouest, où une approche de réconciliation avec la Terre est réalisée¹. »

En cette période où les choix de société se bousculent : à bon entendeur!

¹ <https://unpointcinq.ca/comprendre/la-roue-medecine-guerir-la-planete-en-se-guerissant-soi-meme/>

**Texte rédigé par Marie-Michèle Béliveau,
Relève du C.A.**

FADOQ

Votre Club de l'Âge d'Or participera à la journée des artisans le dimanche 30 novembre prochain.



Nous vous offrons des billets pour le tirage des deux paniers cadeaux, bien décorés. Le premier est d'une valeur de 75 \$ et le second vaut 150 \$. Les billets sont déjà en vente auprès des membres du Conseil d'administration au coût de 2 \$ pour un billet et 5 \$ pour 3.

Vous n'avez pas besoin d'être présent pour gagner. Consultez Lise Bérubé au 581-656-0777, Johanne Perreault au 418-893-2772 ou Noëlla Michaud au 1-514-268-5800.

ÉGALEMENT, nous vous invitons à un après-midi dansant au complexe sportif avec la musique de Ti-Brin à compter de 13h30 le dimanche 7 décembre.

Coût d'entrée 7 \$, service de bar. Venez danser avec nous!

*Lise Bérubé, secrétaire
Club de l'Âge d'Or de Rivière-Bleue*

Chronique de la Gare

Retour vers le passé

En parcourant nos archives, il nous arrive de trouver des faits, des anecdotes, des statistiques, en fait, de véritables trésors qui

éclairaient la vie d'autrefois à Rivière-Bleue. En voici un pour vous...

La petite école – 2^e partie: le fonctionnement d'une petite école

Le Département de l'Instruction publique

Dès le gouvernement de l'Union en 1840 un tel département existait, instaurant les écoles publiques obligatoires, mais non gratuites et des commissions scolaires pouvant lever des taxes pour leur fonctionnement. Le gouvernement de la nouvelle province de Québec, née de la Confédération de 1867, se dota aussi d'un Département de l'Instruction publique. En 1869, le Premier ministre Pierre-Joseph Chauveau légifère pour le scinder en deux comités, un catholique et un protestant. À la tête du Département est le Surintendant; son représentant auprès des commissions scolaires est l'inspecteur d'école. Sous le gouvernement d'Adélard Godbout sera promulguée, en 1943, la loi obligeant la fréquentation scolaire des enfants de 6 à 14 ans.

À Rivière-Bleue

Une école de rang a été ouverte en 1915 au rang IV (rue de la Frontière Ouest) dans la maison de Joseph Bélanger; madame Bélanger (Elmire Mercier) enseignait à ses enfants et à quelques voisins. Cela dura 20 ans. Au rang Botsford (rue de la Frontière Est) c'est madame Alexandre Caron (Whilhelmine Grand'Maison) qui a tenu, dans le haut de sa maison, la première école et ceci durant 6 ans. Sa classe comptera jusqu'à 28 élèves. En 1940, Rivière-Bleue avait 6 écoles de rang : Botsford, Beau Lac, rangs IV et VI, Saint-Hilaire et Lac Long.



École du Beau Lac, Sophie Gagné et une étudiante, début des années 1930

L'inspecteur



Robert Gagnon Inspecteur d'écoles 1955-1962

Fonctionnaire du Département, l'inspecteur devait veiller à l'application de la loi. Âgé d'au moins 25 ans, diplômé, ayant 5 ans d'expérience en enseignement, son territoire variait selon le nombre d'écoles et la distance parcourue, écoles qu'il visitait deux fois par année.

Sa tâche: fournir au Département un rapport détaillé de toutes les classes visitées; faire ses recommandations aux commissaires, vérifier la salubrité des lieux, s'assurer que le grand livre d'appel et le cahier de préparation de classe soient bien remplis. Il vérifiait aussi la liste des manuels scolaires et avait son mot à dire dans la construction d'une nouvelle école. « Un examen oral et écrit lui permettait de juger si le programme était bien suivi. Avant de quitter il écrivait un rapport d'évaluation du professeur, remettait un livre en prix et puis, enfin, il donnait un jour de congé. »¹ Ouf! On respirait mieux!

Quelques faits signalés par Thérèse Dion Roy nous font connaître jusqu'où pouvait aller son influence: en 1934, l'inspecteur au Témiscouata demande à la Commission scolaire de rendre obligatoire la vaccination des élèves de 1^{ère} année, en 1936 il recommande un certificat

médical des institutrices, en 1942 il revient à la charge pour qu'un robinet remplace la chaudière et que chacun ait sa propre tasse.

À Rivière-Bleue, nous avons eu comme inspecteurs messieurs Allard, Mailhot, Goulet et Gagnon. Ces trois derniers furent résidents à partir de 1949, dans une maison achetée par Allard d'Émilien Tanguay 4500\$, vendue à Goulet 6 000\$ puis à Gagnon. La maison que nous appelions la « maison de l'inspecteur » est sise au 39 de la Frontière Ouest.

L'institutrice

Trouver une maîtresse pour l'école de rang était tout un défi. Bien sûr on préférerait une institutrice ayant un diplôme élémentaire ou modèle, mais bien souvent une jeune fille ayant une 6^e ou 8^e année faisait l'affaire.

La jeune institutrice se retrouvait souvent loin de chez elle, à loger chez des inconnus. C'est ce qui est arrivé en 1924 à la jeune Anna Laplante de Cabano, fraîchement diplômée, recrutée par le curé de Rivière-Bleue pour son école du rang VI (rue des Peupliers Ouest).



École du Rang VI, Simone Charron et ses élèves

De plus, en chaire le dimanche, Monsieur le curé déclarait : « Dans le rang 6, je vous ai trouvé une institutrice, elle est pas grosse, elle est pas vieille, il faut que vous l'aidiez, sinon elle

va s'en aller elle aussi; ça fait deux ans que vous n'avez pas de classe parce que vous ne soutenez pas vos maîtresses. »² Bien qu'elle se soit attachée à ses élèves et à la famille qui la logeait, Anna quitte en février pour cause de maladie.

Le salaire d'une institutrice reflétait la situation économique de l'époque. De 150 \$ en moyenne par année, il a progressé jusqu'à 250 \$ pour être coupé de moitié lors de la crise, certains parents compensant alors par des dons en nature. En 1945 on trouvait au Témiscouata un salaire de 400 \$ auquel les commissaires ajoutaient quelquefois des gratifications selon les résultats des élèves. Toutefois, en 1946, l'inspecteur Allard dut rappeler aux commissaires « que pour avoir droit aux subventions régulières, votre municipalité doit payer à toutes les institutrices au moins le salaire minimum de 600 \$ ». ³ En 1955 ce sera 800 \$.

Les règles de bonne conduite étaient très sévères pour les institutrices et elles devaient quitter en cas de mariage. Ce qui était aussi le cas des infirmières de campagne à cette époque.

À l'école

Les enfants, âgés entre 6 et 14 ans pouvaient se retrouver jusqu'à 40 et quelques fois plus entre les murs de la petite école. Il y avait 7 degrés, la 7^e étant bien importante car cette année-là on « marchait » au catéchisme pour faire sa communion solennelle. Car on marchait littéralement : c'est à l'église que le curé ou son vicaire instruisait les jeunes. De mon temps cela se passait dans la chapelle située au sous-sol de l'église, actuellement le local des Fermières. Dans les années 1940-1950, il arrivait que l'institutrice accepte de faire la 8^e : cela évitait aux parents de mettre leur enfant en pension au village ou à l'extérieur.

Les livres et le matériel scolaires s'achetaient chez le marchand général ou bien la maîtresse les faisait venir par catalogues. On se passait les volumes entre enfants et voisins. Le papier était rare; alors on se faisait des calepins avec les dos d'enveloppes que la maman cousait. Dans la classe le tableau noir régnait en maître et aussi la grande carte du Canada ou du monde. Un boulier-compteur, un signal de bois, la clochette, l'horloge, un thermomètre et le dictionnaire!



École du Rang St-Hilaire, Thérèse Ouellet et ses élèves, 1944



École du Botsford, classe de Gertrude Ouellet, 1942



École du Pied-du-Lac, Françoise Hudon et ses élèves, 1951

À 9 heures, la journée commençait par les prières, du Notre-Père jusqu'aux Commandements de l'Église, mains jointes, à genoux et les yeux baissés. Puis tous se levaient et chantaient puis suivaient les cours de catéchisme et d'histoire sainte. Tous ensemble. Pour le cours de français, la maîtresse devenait un vrai chef d'orchestre, expliquant ici, corrigeant là, surveillant le tout, les grands aidant les petits. L'après-midi, après les prières rituelles, on attaqua les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'anglais, la bienséance et, récompense, le vendredi après-midi c'était, le dessin!

4 heures sonnaient, on repartait à la maison, le sac plein de leçons et de devoirs!



École du Beau Lac, Chantal Dubé et ses élèves, 1952-53

Puis ce furent les autobus scolaires. Adieu les petites écoles de rang!



Autobus scolaire du Rang VI, Adjutor Tanguay est le conducteur

Sources :

La revue *Témiscouata*, L'école de rang, 1^{ère} et 2^e parties 1981

Citation ² 1^{ère} partie page 15, citation ³ 2^e partie page 17

C'était hier... L'article *Monsieur l'inspecteur* par Chantal Dubé et Alain Gagnon

Citation ¹

Le livre du 75^e de Rivière-Bleue

Photos : Collection du patrimoine de Rivière-Bleue

Il y aurait beaucoup encore à dire sur nos petites écoles de rang. Il y a sûrement des anecdotes savoureuses à raconter. Alors, je fais appel à vous, Riverains et Riveraines qui avez appris vos premières leçons à une de nos petites écoles de rang, de me contacter et peut-être de vos souvenirs, aurons-nous une page bien à nous à écrire.

Aussi si quelqu'un de vous a une photo de l'école du Rang IV, de ses élèves et de leur maîtresse, nous aimerions la numériser et l'ajouter à la collection.

Laurette Beaulieu

Petites annonces

À l'approche du temps des Fêtes, plusieurs familles auront besoin d'aide. La Petite bouffe des frontières et les municipalités du Transcontinental encouragent la population à donner généreusement à la Guignolée qui aura lieu le **6 décembre 2025** à partir de **9h30** dans les rues de notre municipalité.

Lors de cette journée des bénévoles passeront faire du porte-à-porte, dans les rues du village, afin de récolter vos dons en argent ou en denrée non périssable. Si vous êtes absents de la maison, vous pouvez venir déposer vos dons (argent ou denrée) à la caserne des pompiers.

Dès maintenant, il est également possible de faire des dons en argent en utilisant les tirelires de la Guignolée se trouvant dans les commerces locaux.

Des reçus pour crédit d'impôt pourront être émis pour les dons de 20 \$ et plus.

Merci de votre générosité...



Lise St-Pierre

Marché de Noël des artisans et organismes

Des artisans et des membres d'organismes vous attendent afin de vous offrir créations et produits en cette période des fêtes. Une belle occasion de faire vos emplettes de Noël.



Lise St-Pierre

Saviez-vous que le bénévolat a des effets positifs sur la santé ?

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

Québec

Aider les autres stimule la libération

d'hormones du bien-être, favorisant détente, émotions positives et meilleure santé générale. En offrant un peu de votre temps, vous pourriez réduire votre niveau de stress, renforcer votre système immunitaire et même augmenter votre espérance de vie. Le bénévolat est aussi une belle occasion de créer des liens, de combattre l'isolement et d'améliorer l'humeur.

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent a besoin de vous!

Joignez-vous à nos équipes du CHSLD de Rivière-Bleue, de St-Louis-du-Ha! Ha! ou de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac.

Une heure de votre temps = un sourire assuré. Aucune formation requise. Juste l'envie d'être là.

Remplissez le formulaire en ligne :

cisssbsl.com/benevole

ou communiquez avec Gina Marmen au **1 833 734-0136** pour en savoir plus.



Kathleen Bernard
Agente d'information,
CISSS du Bas-Saint-Laurent



Bilan de la saison 2025

Une saison atypique pour la SOPFEU

Québec, le 11 novembre 2025 – L'année 2025 aura marqué la SOPFEU par une répartition temporelle des incendies inverse aux statistiques habituellement observées. Le début de la saison, caractérisé par des précipitations abondantes, s'est traduit par un nombre d'incendies trois à quatre fois sous la moyenne. Toutefois, la situation s'est renversée à l'automne, alors qu'un nombre de feux exceptionnellement élevé s'est produit en raison d'une sécheresse prolongée.

Au total, 527 incendies de forêt ont été combattus, pour une superficie de 1 313,7 hectares brûlés en zone de protection intensive. Ce bilan représente 65 feux de plus que la moyenne observée au cours des dix dernières années. Près de 70 % des incendies sont survenus en fin de saison (d'août à octobre), principalement dans le sud du Québec, où le déficit de précipitations a été particulièrement prononcé. Cette répartition inhabituelle de l'activité traduit un scénario inverse à celui des saisons typiques.

Soulignons que 87 % des incendies survenus cette année ont été causés par l'activité humaine. À eux seuls, les feux de camp mal éteints ont été à l'origine de 134 incendies (25,4 %), les mégots jetés par terre ont entraîné 82 incendies (15,6 %), tandis que les brûlages de rebuts ont causé 86 feux de forêt (16,3 %). Du côté de la zone nordique, la SOPFEU a dénombré deux fois moins de feux qu'à l'habitude, soit 31 incendies.

Chaleur et sécheresse en automne

Si le mois d'août annonce habituellement la fin

de saison des incendies de forêt, il en fut tout autrement cette année. Sous l'influence de puissants anticyclones, un important déficit de précipitations s'est installé et plusieurs records de chaleur et de sécheresse ont été enregistrés. Cette séquence critique s'est poursuivie jusqu'en octobre, particulièrement dans le sud du Québec où le nombre de jours sans pluie significative a grimpé en flèche. C'est ainsi que 369 feux ont pris naissance au cours de cette période. Les régions de l'Outaouais et des Laurentides ont été les plus durement touchées, regroupant à elles seules le tiers de tous les incendies de la saison.

À cet effet, une interdiction de faire des feux à ciel ouvert a été décrétée du 1^{er} au 21 octobre. Il s'agit de la première fois dans l'histoire du Québec qu'une telle mesure était appliquée en période automnale. En octobre seulement, 143 incendies de forêt ont été répertoriés au Québec – un nombre près de 10 fois supérieur à la moyenne.

Source :
Service de la prévention et des
communications de la SOPFEU



NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
16	17	18	19	20	21	22
			Biblio 13 h à 15 h Parution du journal Entre deux Lacs	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
23	24	25	26	27	28	29
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h		Biblio 18h30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
Décembre						
30	1	2	3	4	5	6
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h		Séance du conseil 19 h 30 Biblio 18h30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15h30 à 21h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
7	8	9	10	11	12	13
Cantine 16h à 19h Biblio 15h à 17h Messe 9h30		Biblio 18h30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Grand'Messe 15 h 30 à 21 h Cantine 16h à 19h	Cantine 16h à 19h
14	15	16	17	18	19	20
Cantine 16h à 19h		Biblio 18h30 à 20 h	Biblio 13 h à 15 h			